

Politique en matière de produits de la mer durables de Bento Sushi

Encourager des pratiques de pêche plus responsables

Notre responsabilité

Nous sommes une entreprise qui a toujours mis la priorité sur une offre de produits de la mer et de sushis de la meilleure qualité qui soit, et d'une fraîcheur optimale. Il a toujours été important pour nous de nous approvisionner en produits de la mer de qualité, issus d'une pêche responsable et cela constitue aujourd'hui l'une de nos priorités stratégiques principales.

Sachant que 90 % des stocks de poisson au monde sont aujourd'hui surexploités et que les produits de la mer représentent une part importante de nos dépenses annuelles en nourriture et boissons, nous savons que nous avons un rôle important à jouer dans la sauvegarde de l'avenir de nos océans. Les écosystèmes marins sains sont d'une importance cruciale, non seulement pour nos activités, mais aussi pour plus de 3 milliards de personnes dans le monde qui dépendent des océans comme source principale de protéines. La pêche représente également une source d'emplois majeure dans le monde, avec 200 millions de personnes directement ou indirectement employées dans l'industrie de la pêche.

À mesure que la population mondiale et la dépendance au poisson comme source de protéines et d'emploi augmentent, la pression sur nos océans continue de s'intensifier. En tant qu'entreprise, nous avons pour responsabilité de mettre à profit notre pouvoir sur les achats et l'influence de notre marque pour favoriser un changement positif, en travaillant avec les pêcheries pour améliorer leurs processus, aidant ainsi à protéger nos océans et nous assurer que les générations futures puissent continuer d'apprécier les produits de la mer comme nous le faisons aujourd'hui.

Nos produits de la mer

Nous entretenons des relations de longue date avec nos fournisseurs de produits de la mer et **clients commerciaux**, lesquels travaillent continuellement en partenariat avec nous pour assurer notre conformité aux normes que nous nous imposons en matière de certification, telles que décrites ci-dessous :

- Saumon (pour les sushis) - ASC ou BAP 4Star, BRC, Trace Register
- Saumon (entièrement cuit) - MSC ou ASC | BAP, BRC
- Saumon fumé (émincé et tranché) - MSC ou ASC | BAP, BRC
- Crevettes (Ebi, Tempura, cuites) - BAP 4 Star, BRC, SMETA, Trace Register
- Thon (pour les sushis- saku, haché, poké) - MSC, SMETA, BRC

- Surimi (en bâtonnets, décheté) - MSC, SMETA, BRC

Nous nous efforçons en permanence d'améliorer nos notes en durabilité et nos stratégies de responsabilisation par le biais de divers processus de certification. Nous sommes conscients qu'il s'agit d'un processus long et continu et avons donc des exigences et des attentes élevées vis-à-vis de nos fournisseurs, car nous souhaitons nous approvisionner uniquement en produits durables et certifiés MSC.

Nos priorités

Cette section porte sur notre Politique en matière de produits de la mer durables qui établit nos priorités en matière d'approvisionnement responsable en produits de la mer et décrit la façon dont nous prenons nos décisions d'approvisionnement. Elle accompagne et devrait être lue en concomitance avec notre Politique de durabilité et notre Guide d'approvisionnement responsable à l'intention des fournisseurs.

1) TRAÇABILITÉ

En l'absence de précisions sur les espèces de poissons que nous achetons et sur leur provenance exacte (parmi de nombreuses autres considérations), il est impossible de savoir si nos produits de la mer sont obtenus auprès de sources responsables.

Pour nous assurer que nos produits de la mer sont conformes à nos politiques, nous travaillons avec nos fournisseurs pour mieux comprendre la manière dont nous nous approvisionnons, afin de pouvoir retracer de manière vérifiable l'origine de tous nos poissons (qu'ils soient issus d'une pêcherie ou d'une ferme piscicole).

2) TRANSPARENCE

Il est important pour nous que notre entreprise fasse preuve d'honnêteté, de transparence et d'équité. Comme cela est stipulé dans notre Politique de durabilité, nous promettons d'être dignes de confiance, transparents et honnêtes dans tout ce que nous réalisons, mais également sur ce que nous ne pouvons pas réaliser en matière de durabilité. Pour les produits de la mer, cela signifie :

- Faire preuve de transparence relativement à l'espèce, à la provenance, aux méthodes de pêche ou d'élevage du poisson que nous servons et rendre ces informations accessibles au public
- Solliciter la rétroaction de nos fournisseurs et d'autres intervenants sur nos politiques relatives au développement durable et réagir de manière positive et ouverte lorsqu'ils nous mettent au défi de faire mieux
- Rendre publics et accessibles nos politiques et un sommaire de nos évaluations des risques (en ne les enterrant pas au fin fond d'un site Web d'entreprise, par exemple) et collaborer activement avec nos fournisseurs à l'élaboration et l'atteinte d'objectifs

3) DES OCÉANS PLUS PROPRES ET SAINS

Nous voulons améliorer la santé environnementale de nos océans d'une manière générale et pas seulement protéger les espèces qui les habitent. Cela signifie utiliser des ressources

naturelles et des matériaux de manière plus prudente, appliquer une hiérarchie des déchets et adopter une approche économique plus circulaire dans tout ce que nous faisons (voir nos politiques associées relatives au développement durable pour plus de détails). Nous mettons ici particulièrement l'accent sur le travail réalisé avec nos fournisseurs afin de minimiser l'utilisation des emballages et du plastique, optimiser les possibilités de réutilisation des emballages et encourager la mise au rebut responsable des produits et du matériel en fin de vie utile (prévenir la perte des filets de pêche ou la pêche « fantôme » pouvant tuer un nombre considérable d'espèces marines, notamment des requins).

4) ÉVALUATION DES RISQUES

Pour vérifier le statut des pêcheries ou des fermes piscicoles auprès desquelles nous nous approvisionnons, nous réaliserons une évaluation annuelle des risques et baserons nos futures décisions d'approvisionnement sur les résultats de cette évaluation.

Les critères pris en compte dans notre Modèle d'évaluation des risques comprennent :

Espèces vulnérables

Nous évitons d'acheter des espèces intrinsèquement vulnérables à l'exploitation, comme celles classées « en danger » ou « en danger critique d'extinction ».

Statut des stocks

Nous voulons acheter des produits de la mer issus de stocks de poissons bien gérés et sains. En cas de statut de stock d'un produit non connu, nous travaillerons avec les fournisseurs et/ou nous nous efforcerons d'utiliser des sources d'informations alternatives reconnues pour mieux comprendre les niveaux de stock.

Méthode de capture

Les divers types d'équipements de pêche peuvent avoir divers impacts en fonction de leur conception, l'endroit où ils sont utilisés et ce qu'ils attrapent. Nous savons que la différence entre les équipements est la raison pour laquelle certaines espèces peuvent être classées différemment sur le plan de la durabilité ou avoir des certifications écologiques différentes, en fonction de la façon dont le poisson a été pêché. De même, des espèces différentes attrapées par le même type d'équipement peuvent faire l'objet d'enjeux différents en matière de durabilité.

5) AMÉLIORATION CONTINUE

Dans les cas où nous déterminons que nous pouvons améliorer notre performance en matière de durabilité, en premier lieu, nous préférons nous impliquer de manière active auprès des pêcheries (par un projet, formel ou informel, d'amélioration des conditions de commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture), par l'intermédiaire de nos fournisseurs, plutôt que de cesser immédiatement de nous approvisionner auprès de ces fournisseurs. Nous soutiendrons nos fournisseurs dans leur engagement envers des projets d'amélioration, avec un objectif, un lieu de travail et un échéancier définis.

L'industrie des produits de la mer est en évolution constante. Les progrès réalisés en technologie des engins de pêche, en pratiques exemplaires et en gestion, signifient qu'avec le temps, des produits de la mer pêchés/élevés de manière responsable et durable deviendront plus accessibles. En réalisant nos évaluations annuelles des risques et en adoptant les priorités établies dans cette politique, nous espérons atteindre nos objectifs en matière d'approvisionnement responsable et améliorer continuellement notre performance relativement au développement durable.

6) COMMUNIQUER CLAIREMENT ET INFLUENCER LES AUTRES

Nous voulons assurer à nos clients qui se servent chez nous que les produits de la mer proviennent d'une source d'approvisionnement durable et responsable. Nous voulons également favoriser une plus grande prise de conscience et un engagement accru autour de l'importance du développement durable des produits de la mer et nous dispenserons également des formations à tous les membres de nos équipes.

Nous informerons également nos clients et consommateurs de diverses façons (par exemple, par le biais de notre site Web, par un affichage en magasin ou sur l'étiquette du produit).

Nous collaborerons également avec d'autres entreprises, les ONG et les organisations internationales, pour trouver des solutions à des problèmes systémiques associés à l'industrie des produits de la mer, que nous ne pouvons pas résoudre seuls. Nous mettrons à profit notre pouvoir sur les achats et l'influence de notre marque pour aider à protéger l'avenir de nos océans.

Nous réviserons et actualiserons cette politique sur une base annuelle ou plus souvent.

